

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 26 février 2013

Face aux défis du développement : comment renforcer les ONG françaises ?

Déclaration du groupe de l'agriculture

Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, malgré le peu de temps qui nous était imparti, nous avons grâce à vous, Monsieur le rapporteur, réussi à produire un projet avis très intéressant et aux positions équilibrées. La qualité de votre écoute et tous les efforts que vous avez fournis pour intégrer la pluralité de notre section sont particulièrement appréciables.

Nous aurons à coeur de le diffuser dans nos réseaux respectifs. Le groupe de l'Agriculture apprécie le texte qui nous est soumis.

Nous partageons pleinement votre conviction de renforcer l'influence des ONG ; cela passe effectivement par une coordination des actions de développement menées par les différents ministères mais aussi par un encouragement des synergies et une professionnalisation des ONG.

Nous l'observons dans le secteur agricole ; si une petite ONG peut conduire avec efficacité des micro-projets, les structures françaises ne leur permettent pas d'exercer une véritable influence sur les questions de développement. Une influence de la France est pourtant essentielle dans ce domaine pour inciter à la mise en place de politiques agricoles efficaces organisées par des grands réseaux mondiaux à l'image de la politique agricole commune.

Les organisations professionnelles agricoles sont à l'origine de plusieurs structures qui font un travail formidable, vous y faites d'ailleurs allusion dans le texte, Monsieur le rapporteur. Elles sont essentielles tant les questions agricoles et alimentaires sont le point de départ du développement économique et de la lutte contre la pauvreté.

Ces ONG agricoles composées de personnels compétents et connaisseurs du terrain permettent non seulement d'aider les populations locales, mais aussi d'informer les agriculteurs français de la réalité agricole des pays en développement.

Je veux citer l'Association de coopératives internationales pour le développement agricole dans les pays en développement, dont l'objet est de contribuer à créer les conditions permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie, de travail et d'assurer la sécurité alimentaire de leur pays.

Je citerai également la fondation Farm qui diffuse des savoirs et des savoir-faire auprès des agriculteurs des pays du sud afin de développer de nouveaux systèmes d'organisation et de nouvelles techniques.

Les actions menées par AFDI (Agriculteurs français développement international) sont également intéressantes ; les militants de ce réseau, implanté dans

nos régions et nos départements ici en France, s'investissent dans des projets de développement en se basant sur une logique commune : permettre aux paysans des pays du sud de prendre leur développement en main, en s'appuyant sur la solidarité locale.

Très concrètement, les agriculteurs français accueillent sur leur exploitation des agriculteurs du sud. Ils sont, à leur tour, reçus par des agriculteurs dans les pays du Sud. C'est un accueil croisé. Ceux du nord vont sur des exploitations du sud et inversement... Cet accueil croisé est une démarche très forte pour le respect mutuel entre paysans, et le renforcement de la capacité de plus de 70 organisations paysannes.

C'est une composante importante du développement. En agriculture, comme dans d'autres secteurs, les ONG ont un double rôle : aider localement les populations et aider et sensibiliser l'ensemble de nos concitoyens.

Nous voterons pour le projet d'avis.